UCLouvain

wmds2955

2026

Stage 5e période

2.00 crédits		Q1

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	**Santé :** l'étudiant·e doit s'assurer qu'il ou elle répond aux exigences médicales conformément au ROI des stages . L'étudiant·e est tenu·e de répondre aux demandes du CESI pour que tous les prérequis relatifs à sa santé soient remplis (visite médicale, vaccins, formulaire d'évaluation de santé, intradermoréaction, etc). Ces prérequis sont des obligations légales demandées à tout professionnel de la santé et par extension tout stagiaire en médecine.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** Les acquis d'apprentissage des stages de Master 3 se basent sur les 15 Activités Professionnelles Délégables (APD) : · APD1 : Recueillir l'anamnèse · APD2 : Réaliser l'examen clinique · APD3 : Reconnaitre l'urgence médicale · APD4 : Etablir un diagnostic de travail · APD5 : Compléter le dossier patient · APD6 : Présentation orale d'une situation clinique · APD7 : Sélectionner des tests diagnostics · APD8 : Rédiger les prescriptions · APD9 : Effectuer les procédures techniques · APD10 : Formuler des questions cliniques · APD11 : Communiquer au sens large · APD12 : Travailler en équipe · APD13 : Faire/recevoir le rapport de transmission · APD14 : Obtenir le consentement éclairé · APD15 : Contribuer à la qualité des soins et la sécurité du patient Il y a 5 APD minimum et 8 APD maximum à valider par stage.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	**L'évaluation se basera sur l'autonomie selon la méthode des APD, accompagnée d'une évaluation formative et descriptive des points forts, points faibles et pistes d'amélioration lors d'un entretien de fin de stage en présence de l'étudiant·e.** **Pour un stage en médecine générale, l'étudiant·e se réfère au cahier de charge spécifique.** Les stages de Master 3 en médecine représentent la première phase de l'apprentissage professionnel qui permettra à l'étudiant·e de devenir un médecin chevronné. L'objectif principal de ces stages est de permettre à celui-ci ou celle-ci de réaliser la majorité des 15 activités professionnelles qui peuvent lui être déléguées de manière autonome au terme de l'année de formation, afin qu'il ou elle puisse débuter avec succès un master de spécialisation ou équivalent. En début de période, le maitre de stage et le stagiaire établiront de commun accord les objectifs de stage en fonction des activités professionnelles à maîtriser. En milieu de stage il sera prévu une opportunité de rencontrer le maître de stage pour un entretien de fonctionnement. Cette évaluation de mi-stage est encouragée afin de permettre à l'étudiant·e de corriger et améliorer ses aptitudes durant le stage. L'évaluation de fin de stage portera sur les APD qui auront personnellement été observées par le maitre de stage et son équipe (collègue, assistant en formation, infirmière en chef, …). Idéalement, la performance de l'étudiant·e aura préalablement été discutée en équipe. Si le maître de stage observe des attitudes qu'il juge incompatibles avec l'exercice de la profession, il initiera la procédure relative au dysfonctionnement professionnel d'un stagiaire afin que l'Administration des stages puisse prendre les mesures appropriées. Si les crédits de l'UE n'ont pas été accordés par le jury, alors le stage devra être représenté.
Méthodes d'enseignement	Objectifs fixés selon les « Activités Professionnelles délégables » (APD), enseignement au lit du patient et lors des tours de salle, des staffs, des actes techniques, des gardes, ou de toutes autres activités spécifiques du service. Pour un stage en médecine générale, l'étudiant·e se réfère au cahier de charge spécifique.
Contenu	Soit un stage de 6 semaines sans congé ou 7 semaines incluant 1 semaine de congé, dans un hôpital désigné par STAC, sous la supervision directe du maître de stage nommé dans cet hôpital pour la spécialité, ou d'un permanent du service désigné par lui.

	Soit un stage de 6 semaines sans congé ou 7 semaines incluant 1 semaine de congé, chez un médecin généraliste sélectionné par l'étudiant·e dans la liste fournie et validée par le CAMG, sous la supervision directe de son maitre de stage.
Ressources en ligne	https://www.uclouvain.be/fr/facultes/mede/med/restricted/stages
Autres infos	**Gardes :** En Master, les stagiaires sont tenus de prester des gardes si le service de stage en comporte. Les tâches attendues lors de ces gardes sont adaptées au niveau d'avancement du stagiaire dans son cursus et sous constante supervision d'un·e médecin sur place. Les **stages aux urgences** constituent une exception puisque les horaires de travail impliquent de facto des périodes qui s'assimilent à des gardes (horaire tardif ou de nuit). Ces horaires sont imposés mais doivent respecter la législation du temps de travail. Pour ceux et celles inscrit·es dans la **filière Portfolio :** Outre l'apprentissage de la clinique, l'étudiant·e aura la possibilité de rédiger des cas cliniques vécus avec discussion et révision courte et pertinente de la littérature. Ces dossiers, une fois validés par le maître de stage, peuvent être inclus dans le carnet de validation des travaux personnels (portfolio). Se référer à la page intranet suivante : https://www.uclouvain.be/fr/facultes/mede/med/restricted/portfolio
Faculté ou entité en charge:	MED

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [180] en médecine	MD2M	2		🔍